

La Communauté du Pacifique et l'Institut asiatique de technologie œuvrent de concert au développement durable de l'aquaculture dans le Pacifique

Depuis 2016, la Section aquacole de la Communauté du Pacifique (CPS) et la Division aquaculture de l'Institut asiatique de technologie (AIT) travaillent en étroite collaboration au développement durable de l'aquaculture. Dans le cadre du projet « Développement d'une aquaculture océanique durable pour assurer la sécurité alimentaire et la croissance économique », financé par le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, les deux équipes ont mené des actions conjointes de formation et de renforcement des capacités axées sur la biosécurité aquatique et la santé animale.



Un exemple caractéristique d'élevage de tilapias du Nil en cages flottantes. (Crédit photo : Ruth Garcia-Gomez, CPS)

L'AIT s'emploie à promouvoir l'évolution technologique et le développement durable dans la région Asie-Pacifique par l'enseignement supérieur, la recherche et la sensibilisation. Créé à Bangkok (Thaïlande) en 1959, l'Institut est aujourd'hui un établissement régional de formation supérieure qui collabore activement avec des partenaires publics et privés dans toute la région.

Les activités conjointes CPS/AIT se sont déroulées sur le campus et dans les laboratoires de l'AIT, à Bangkok. Elles ont réuni des participants de 11 pays insulaires océaniques : Fidji, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Tonga et Vanuatu.

Les stagiaires étaient tous des agents de services nationaux des pêches, de biosécurité ou de contrôle sanitaire chargés du suivi des activités aquacoles et halieutiques dans leurs pays respectifs.

La première formation conjointe, organisée en 2016, portait sur les protocoles et les opérations de biosécurité aquatique, et notamment les procédures de quarantaine, le contrôle

aux frontières, les mécanismes de certification et les normes d'importation et d'exportation. Son bilan a été positif et elle a été suivie, en 2017, d'un deuxième cours consacré aux zoonoses des poissons d'eau douce, et plus particulièrement aux maladies du tilapia du Nil et de la carpe commune (entre autres espèces de carpes), les espèces dulcicoles d'élevage les plus courantes dans la région. La formation visait à améliorer les capacités et les compétences des participants en matière de diagnostic, de prévention, de traitement et de lutte contre les maladies. L'accent a été mis sur les parasites externes et internes des poissons d'eau douce.

Un troisième atelier de formation sur les parasites des poissons d'eau douce a été organisé du 26 au 30 novembre 2018. Les participants, venus de 11 pays océaniques, ont suivi une formation sur les principales zoonoses parasitaires qui présentent un risque avéré pour les petites unités d'élevage dulcicole. La majorité des pays insulaires océaniques pratiquent aujourd'hui l'aquaculture d'eau douce à des échelles variables, depuis l'aquaculture vivrière à petite échelle jusqu'aux opérations semi-commerciales à moyenne et grande échelle.



Les travaux pratiques menés en Thaïlande ont été l'occasion de visiter une ferme d'élevage de tilapias en hapas. (Crédit photo : Ruth Garcia-Gomez, CPS)

Outre ces ateliers de formation, la CPS et l'AIT réalisent aussi des analyses conjointes en laboratoire sur les maladies à déclaration obligatoire touchant les animaux aquatiques. Le laboratoire de l'AIT tient lieu de laboratoire de référence pour le dépistage des maladies à déclaration obligatoire chez les crevettes et les tilapias du Nil élevés en Océanie, aucun laboratoire de ce type n'existant dans la région.

Par ailleurs, bien que l'espèce ne soit touchée par aucune des zoonoses à déclaration obligatoire inscrites sur la liste de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), le tilapia du Nil fait actuellement l'objet d'une attention particulière, car il pourrait être hôte d'un virus émergent appelé virus du tilapia lacustre (TiLV). Plusieurs spécimens de tilapia du Nil originaires d'élevages du Pacifique ont été envoyés au laboratoire de l'AIT en vue de tests de dépistage du virus financés par le Nouvelle-Zélande. Pour l'heure, tous les tests se sont révélés négatifs.

Forts du succès des trois premiers ateliers de formation, la CPS et l'AIT, deux organisations de référence dans le Pacifique, entendent poursuivre leur étroite collaboration dans le domaine de l'aquaculture et de la santé des animaux aquatiques.



Prélèvement d'échantillons de lamelles branchiales, pour examen au microscope. (Crédit photo : Ruth Garcia-Gomez, CPS)

Pour plus d'informations :

Ruth Garcia-Gomez

Spécialiste de la biosécurité aquatique, CPS
ruthgg@spc.int